

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VIII.

1 JUILLET 1909

No. 13

SOMMAIRE—Oraison "de mandato"—L'œuvre de Mgr Duhamel—Statistiques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface—Noces de diamant du R. P. Lacombe, O. M. I.—Monsieur J. C. Chapais—Trente ans de régime maçonnique en France—Visite pastorale d'un groupe de paroisses de la Rivière-Rouge—Les Frères de la Croix de Jésus—Ding ! Daig ! Dong ! —R. I. P.

## ORAISON DE MANDATO.

Par ordre de S. G. Mgr l'Archevêque, l'oraison *de mandato* sera désormais celle *De Spiritu Sancto*, afin d'attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur le Concile plénier, qui sera tenu à Québec en septembre prochain.

## L'ŒUVRE DE MGR DUHAMEL.

S. G. Mgr Bruchési, au cours d'une éloquente oraison funèbre, a ainsi résumé l'œuvre vraiment remarquable accomplie pendant les trente-cinq années d'épiscopat du vénéré et regretté Archevêque d'Ottawa.

" En arrivant à Ottawa, Mgr Duhamel trouvait soixante et une paroisses et missions, quatre-vingts prêtres et 96 548 fidèles. Il y laisse en mourant cent trente-six paroisses et missions, deux cent cinquante-huit prêtres tant séculiers que réguliers et plus de 150 000 catholiques. Sous son administration, les instituts religieux se sont développés; des communautés nouvelles sont venues s'adjoindre aux anciennes; le collège est devenu l'Université d'Ottawa; la colonisation a pris un vigoureux essor; le florissant diocèse de Pembroke est sorti du vaste territoire confié à sa juridiction, et tout récemment surgissait, toujours du même sol plein de promesse et d'espérance, le vicariat apostolique de Témiscamingue destiné à devenir bientôt un diocèse régulièrement constitué.

" Possédant la langue anglaise aussi bien que la langue française, chose essentielle, on le comprend, pour un siège comme celui qu'il

occupait, Mgr Duhamel pouvait satisfaire les légitimes désirs de ses diocésains et se faire tout à tous à l'exemple de l'Apôtre. Certes, il ne s'est pas épargné. Travail du cabinet, visites de ses communautes, prédication à son peuple, cérémonies religieuses, visites pastorales souvent par des chemins très rudes et au milieu des grandes chaleurs de l'été, ordinations, confirmations, professions religieuses, tout cela constituait son devoir; et tout cela il l'aimait, il s'en acquittait avec une scrupuleuse fidélité. Vous avez vécu à côté de lui, Excellentissime Seigneur, qui représentez parmi nous l'auguste autorité du Saint-Siège, et vous ne vous trompez pas quand vous l'appellez un "travailleur infatigable."

"Toutefois, malgré la forte constitution dont il était doué, ce travail constant l'a usé mais il a eu la fin qu'il désirait: il est mort à son poste, en plein exercice de son devoir d'évêque et, pour moi, je ne sais pas de plus belle mort.....

"Le voilà maintenant et pour toujours réuni au Maître qu'il a ici-bas si fidèlement servi. De là-haut qu'il continue de veiller sur ce diocèse pour lequel il s'est immolé et qui lui était si cher, et qu'il lui obtienne un pasteur qui soit le digne continuateur de ses œuvres et l'imitateur de ses vertus."

### STATISTIQUES DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

Voici les statistiques religieuses officielles, fournies par Nos Seigneurs les Evêques, des trois diocèses de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

#### DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

Population catholique de langue française .....	33 786
Population catholique de langue anglaise .....	11 181
Population catholique de langue allemande .....	10 789
Population catholique de langue polonaise .....	13 195
Population catholique de langue indienne .....	3 882
Population catholique d'autres langues .....	5 240
Total .....	78 073
Population de langue ruthène environ .....	45 000
Grand total .....	123 073

#### DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT.

Population catholique de langue française .....	17 370
Population catholique de langue anglaise .....	14 290
Population catholique de langue allemande .....	3 170
Population catholique de langue ruthène, .....	
polonaise, hongroise .....	12 780

Population catholique de langue indienne . . . . .	4 490
Total . . . . .	52 100

## DIOCESE DE PRINCE-ALBERT.

Population catholique de langue allemande . . . . .	12 000
Population catholique de langue française . . . . .	10 000
Population catholique de langue anglaise . . . . .	5 000
Population catholique de langue ruthène . . . . .	12 000
Population catholique de langue indienne . . . . .	5 000
Total . . . . .	44 000

## NOCES DE DIAMANT SACERDOTALES

du R. P. Lacombe, o. m. i.

Lors de son passage à Montréal, dans l'intérêt de son hospice de Midnapore, le R. P. Lacombe, o. m. i., a célébré ses noces de diamant sacerdotales. La cérémonie a eu lieu à la maison-mère des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Hochelaga, le 13 juin.

Le vieux fils de Mgr de Mazenod a lui-même dit la messe pendant laquelle ont été exécutés des chants de circonstance. Après la messe des adresses ont été lues au vénérable jubilaire. Ainsi s'est passée dans la joie cette journée du soixantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du vieux missionnaire de l'Ouest.

Le Révérend Père est passé à St-Boniface le 20 juin en route pour Midnapore. Il amène avec lui des Sœurs de la Providence qui vont construire et diriger l'hospice érigé par ses soins.

Mgr l'Evêque de St-Albert prépare de nouvelles fêtes à l'heureux jubilaire, lesquelles auront lieu prochainement à St-Albert même

*Ad multos annos!*

## MONSIEUR J.-C. CHAPAIS.

Monsieur J.-C. Chapais, frère de l'honorable Thomas Chapais et agronome distingué de la province de Québec, est venu au Manitoba, grâce aux démarches de M. Jacques Parent, un des directeurs du Collège d'agriculture du Gouvernement local manitobain, pour donner dix-huit conférences agricoles dans nos centres français.

Au cours d'un premier voyage, il y a dix-sept ans, M. Chapais a prédit ce qui arrive: "Quand vos cultivateurs feront manger la paille à leurs animaux, ils connaîtront l'aisance."

— M. Carnegie, le millionnaire américain, déclarait récemment à Paris qu'il donnerait volontiers des millions pour posséder la maîtrise de la langue française.

## TRENTÉ ANS DE RÉGIME MAÇONNIQUE EN FRANCE

GRACE A LA NEUTRALITÉ BIENVEILLANTE DES MODÉRÉS ET

AU SOMMEIL DES BONS.

Nous signalons à nos lecteurs et à tous les catholiques du Canada la page d'histoire si lumineuse et si pleine d'actualité que Mgr Gieure, le vaillant évêque de Bayonne, en France, a écrite sur le *programme maçonnique* dans son mandement de carême de l'an dernier pour le couronnement du Sacré-Cœur de Jésus. Il faudrait être, en vérité, bien aveugle ou bien naïf, ou de mauvaise foi, pour oser nier que la France soit en pleine franc-maçonnerie, et pour ne pas voir que le même danger menace notre chère patrie canadienne.

Voici, écrit Mgr Gieure, une page de notre histoire contemporaine, page que nous voudrions effacer au prix de notre sang.

Il y a trente ans, un homme qui, par les hautes situations qu'il a occupées, a pesé d'un grand poids sur les destinées de notre pays, agent docile de la franc-maçonnerie, annonçait à la France le programme des destructions nécessaires. Ce programme eut un retentissement considérable; les catholiques, toujours confiants, se contentèrent de sourire; nous vous l'avons déjà signalé, mais on ne saurait trop le rappeler et le faire connaître.

En voici les lignes principales:

« Pourquoi nos devanciers assistèrent-ils eux-mêmes à l'écroulement de leurs projets? Pourquoi ne purent-ils construire l'édifice qui doit abriter la société moderne? C'est parce qu'ils voulurent appliquer simultanément toutes les clauses de notre programme, et ensuite parce qu'ils appelèrent la violence à leur secours pour réaliser les réformes. Cette double erreur causa leur perte et la nôtre. Instruits par le malheur, nous devons, nous autres, inaugurer une méthode nouvelle.

« Et d'abord, plus de violences! Le sang appelle le sang! Les supplices de la Terreur ont fait des martyrs, et ces martyrs ont fait la monarchie. A l'échafaud nous substituerons la légalité. Au lieu de trancher la tête des religieux et des prêtres nous étranglerons l'Église dans les mailles des justes lois. Ce sera plus long, mais ce sera beaucoup plus sûr.

« De plus, au lieu d'attaquer l'ennemi sur tous les points à la fois, nous sérierons nos assauts et nos conquêtes. Ainsi nos efforts se dirigeront, en premier lieu, vers les religieux les moins populaires, les Jésuites; puis, vers les couvents d'hommes, vers les aumôniers militaires, vers les écoles libres, et enfin vers les jurés.

« La Révolution, en voulant tout abattre d'un seul coup, déchâna contre elle toutes les forces. Nous, en échelonnant nos destruc-

tions, nous affaiblirons graduellement l'ennemi. Tenter au début de la campagne la fermeture des temples serait une entreprise irréalisable. Mais lorsque toutes les forteresses qui entourent l'Eglise de France seront tombées, l'affaire ira toute seule.

“ Accoutumés à nos victoires, les catholiques se résigneront à la fermeture de leurs édifices religieux, comme ils se seront résignés à la fermeture des couvents et des écoles. N'aurons-nous pas, d'ailleurs, pour nous, sinon l'appui, du moins la neutralité bienveillante des modérés, toujours acquise à l'exécution des lois ? ”

Ces lignes éclairent d'un jour significatif l'histoire de ces vingt-cinq dernières années. Par ordre de la franc-maçonnerie une seule pensée devra dominer la politique française: la destruction du catholicisme.

Nous pourrions en multiplier les preuves en multipliant les citations. Bornons-nous à quelques unes.

“ Le catholicisme, nous devons, nous francs-maçons, en poursuivre la démolition définitive. ” (1)

“ La lutte engagée entre le catholicisme et la franc-maçonnerie est une lutte à mort, sans trêve ni merci. ” (2)

“ Notre adversaire est l'Eglise romano-catholique papale, infaillible avec son organisation compacte et universelle. C'est là notre ennemi héréditaire et implacable. ” (3)

“ La franc-maçonnerie, c'est la contre-Eglise, le contre-catholicisme, l'Eglise de l'hérésie. ” (4)

Livrée à ses seules forces, la franc-maçonnerie eût été impuissante. Mais elle dispose du gouvernement qui est son prisonnier; depuis vingt-cinq ans, en effet, les ministres sont presque tous, quelquefois tous, franc-maçons; près de cinq cents députés et sénateurs, la plupart choisis, imposés aux électeurs par les loges, sont franc-maçons.

Tous les vœux émis dans les assemblées secrètes de la franc-maçonnerie, sont communiqués au Parlement avec ordre de les transformer en lois. En voici l'aveu:

“ Nous sommes la lumière et nous luttons contre l'obscurantisme. Et cela est tellement vrai que toutes les grandes lois qui, depuis vingt ans, sont intervenues et demain encore interviendront, furent

(1) *Bulletin du Grand-Orient de France*. Septembre 1885.

(2) *Memorandum du suprême Conseil*, no 85.

(3) F. Conrad.

(4) F. Blatin. Convent de 1880.

tout d'abord élaborées dans nos ateliers et ont fait l'objet de nos travaux." (1)

" Nous sommes fiers de vous dire que tous les problèmes politiques, toutes les lois sociales et économiques dont s'honore la République ont été étudiés dans les loges maçonniques." (2)

" La franc-maçonnerie a eu le grand honneur de mettre sous le maillet, dans ses loges, et avant qu'elles ne soient discutées dans la presse et au Parlement, toutes ces propositions qui, après avoir reçu la forme législative, sont devenues l'honneur de notre troisième République." (3)

Quelques faits pris parmi cent autres montrent la franc-maçonnerie à l'œuvre.

Les congrès maçonniques émettent le vœu que les instituteurs ne puissent plus chanter au lutrin, que les messes officielles du Saint-Esprit soient supprimées, que les Crucifix soient enlevés des prétoires.

Sans retard les ministres portent des décrets conformes.

Au Grand-Orient de France, au Convent tenu en 1900, on prit les résolutions suivantes :

" En attendant l'abolition du Concordat, en attendant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, le retrait de l'ambassade française au Vatican et la reprise des biens de main-morte, il convient de préconiser des solutions d'attente immédiatement réalisables :

" 1o Que les prédications en langues étrangères et en patois soient interdites ;

" 2o Que les honneurs rendus au clergé soient supprimés ;

" 3o Que les décrets prescrivant la dissolution et l'expulsion des congrégations soient exécutés ;

" 4o Que le droit d'enseigner soit enlevé aux congrégations ;

" 5o Que le monopole des funérailles soit retiré aux Fabriques d'églises et attribué aux municipalités ;

" 6o Que le serment religieux en matière judiciaire soit supprimé ;

" 7o Que tous les hôpitaux civils et militaires soient laïcisés ;

" 8o Que le personnel des maisons centrales et de correction soit également laïcisé ;

" 9o Que les aumôniers soient supprimés à bord des navires de guerre ; "

(1) Loge *Union des peuples*. Décembre 1881.

(2) M. Lafferre, à la chambre. *Officiel*, 25 juin 1904.

(3) M. Massé, Discours de clôture. Convent de 1903.

Le Parlement, docile, donnait peu après satisfaction complète à la franc-maçonnerie.

Quelques années avant, au Convent de 1889, le vœu suivant était émis par M. Gariel :

“ Il faut enlever leurs biens aux congrégations et les attribuer à la caisse des retraites ouvrières. Devant l'opinion publique posez la question sur ce terrain; dites aux électeurs qu'ils n'ont qu'à emprunter aux biens de main-morte, aux biens des congrégations, les ressources nécessaires pour constituer la caisse des vieillards. Ce sera une façon de dorer la pilule et de la faire avaler au peuple.”

M. Waldeck-Rousseau, ministre, accueillait ce vœu et le Parlement le transformait en loi.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat était réclamée depuis longtemps par les loges; mais on hésitait; l'entreprise était périlleuse. Le Congrès des loges de l'Est, en 1889, avait émis le vœu que “ la Séparation de l'Eglises et de l'Etat fût précédée de la dissolution “ des congrégations religieuses.”

Les loges ont été obéies.

Ainsi s'accomplissaient par une volonté inexorable *les destructions nécessaires*, et hélas ! on ne s'était pas trompé en escomptant la *neutralité bienveillante des modérés toujours acquise à l'exécution des lois*.

Voici le douloureux bilan de leur œuvre: Dieu banni de la Constitution, des lois, de l'armée, du prétoire, — les religieux et les religieuses chassés de leurs couvents, jetés en exil, leurs biens confisqués — plus de vingt mille écoles, dirigées par les congréganistes, fermées, — les aumôniers et les religieuses exclus des hôpitaux, — les évêchés, les séminaires, les presbytères, les caisses de retraite du clergé, les biens de Fabrique, les fondations pieuses confisqués. D'un trait de plume, les églises et leur mobilier, ornements, vases sacrés, sont déclarés propriété des communes ou de l'Etat. Ils allaient chasser le Christ de ses temples, quand, pour la première fois, ils reculèrent devant la révolte soudaine des catholiques.

Enivrés de leurs succès, ils triomphent bruyamment et entonnent un chant de victoire: “ La maçonnerie a tué Dieu et vidé le Ciel, écrit l'un d'eux; mais si le Ciel est vide, la terre n'est pas encore à nous. Ni Dieu ni Maître ! telle sera bientôt la formule maçonnique.” (1)

Leur audace va croissant. Ce sont désormais des déclarations de guerre ouverte. “ Continuerons-nous à dire que nous ne voulons

(1) Rojanet, député. *Plan maçonnique*, p. 134.

“ pas détruire la religion quand nous sommes obligés d'avouer, d'autre part, que cette destruction est indispensable pour fonder naturellement la nouvelle cité politique et sociale ? Point d'équivoque. Ne disons plus: nous ne voulons pas détruire la religion; disons au contraire: nous voulons détruire la religion.” (1)

Depuis trente ans, c'est donc, avec un redoublement de violence, l'éternel cri de révolte poussé par les ennemis du Christ: *Nolumus hunc regnare super nos*; nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous.

A ceux qui ont accompli toutes ces destructions, qui pensent avoir reconduit le Christ par delà les frontières de la France, nous catholiques, les vaincus d'un jour, répondons fièrement par le mot de saint Paul: *Oportet illum regnare*; il faut qu'Il règne. Il sera notre roi aujourd'hui, demain, comme Il l'était hier. Les cris de guerre de l'ennemi, loin d'abattre notre ardeur et notre courage, les grandiront. Ce sera notre *protestation*.

### VISITE PASTORALE D'UN GROUPE

#### DE PAROISSES DE LA RIVIERE-ROUGE.

Au moment où dans la province de Québec d'aucuns pensent et écrivent que les Canadiens-Français de l'Ouest sont perdus, noyés, il est vraiment consolant de constater quelle vitalité se manifeste dans nos paroisses à l'occasion de la visite du Premier Pasteur, quelles admirables ressources d'énergie recèlent ces groupements, quel esprit de foi anime ces vaillantes populations et jusqu'à quel point elles demeurent canadiennes-françaises, fermement attachées à la foi et à la langue des ancêtres. Une fois de plus l'on touche du doigt — suivant une expression d'un ancien missionnaire de la Rivière-Rouge, qui fut un grand évêque et un grand patriote, le toujours regretté Mgr Lafleche — que “notre peuple canadien-français est essentiellement un peuple agriculteur et qu'il a ses racines dans le sol.” Ces paroisses, surgies de toutes pièces de nos plaines fertiles, se dédoublent et se multiplient, et plusieurs ne le cèdent en rien à beaucoup de la province de Québec. L'organisation y est à peu près la même. De zélées Religieuses s'y dévouent à l'éducation de la jeunesse et quelques-unes possèdent des écoles tenues par des Frères. L'avenir de ces florissantes paroisses est donc assuré au double point de vue de la foi et de la nationalité. Quoiqu'il advienne, elles resteront catholiques et françaises et les fils des découvreurs et des pionniers du

(1) M. Aulard. *Annales de la Jeunesse laïque*. Août 1906.



pays y perpétueront la mission providentielle que les Canadiens-Français ont à accomplir dans l'Ouest Canadien.

Notons brièvement les diverses étapes de la visite pastorale à travers ces paroisses. Samedi, 5 juin, S. G. Mgr l'Archevêque se rendit à St-Norbert. M. le curé Cloutier vint le chercher à St-Boniface en compagnie de plusieurs paroissiens. A l'arrivée, réception et visite au cimetière. Le lendemain, 6 juin, confirmation de 121 enfants. Visite au couvent. — A 2 h., départ pour St-Adolphe, dédoublement de St-Norbert. Confirmation de 51 enfants. Réception chez les Sœurs de la Croix de St-André. Adresse à Monseigneur. Puis départ pour Ste-Agathe. Réception et adresse par M. le curé.

En arrivant dans cette paroisse, S. G. Mgr l'Archevêque apprit la mort de S. G. Mgr Duhamel. Vivement affecté par cette triste nouvelle, Monseigneur la communiqua aux fidèles et fit un éloge ému du vaillant archevêque, qui venait de tomber sur la brèche, en pleine visite pastorale, et demanda des prières pour le repos de son âme.

Le lendemain, 8 juin, confirmation de 52 enfants. Visite au couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et départ pour St-Antoine d'Aubigay, dédoublement de Ste Agathe. — Confirmation de 36 enfants et de 2 adultes, visite au cimetière et départ pour Ste-Elizabeth, dédoublement de St-Jean-Baptiste. Adresse par M. Desmarais et confirmation de 26 enfants. — Arrivée à St-Jean-Baptiste, 8 juin. Réception et adresse par M. le curé. Après le souper, visite au couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et chez les Frères de la Croix de Jésus. Le T. H. Frère Firmin, supérieur général, lut à Monseigneur une adresse retraçant les débuts et l'œuvre de sa communauté dans le diocèse. Nos lecteurs trouveront plus loin une importante partie de cette adresse.

9 juin, confirmation de 135 enfants et adultes, et départ pour Letellier. Réception, adresse par M. Désautels. A 6 h. banquet paroissial préparé par les Dames de Ste-Anne à l'occasion de la visite et, à 7½ h., séance dramatique et musicale par les élèves des Sœurs de N.-D. des Missions. Adresse à Monseigneur. 10 juin, confirmation de 69 enfants, dont 22 venus d'Emerson. — Départ pour St-Joseph. Réception et adresse par un paroissien. Le lendemain confirmation de 19 enfants et d'un adulte. A 2½ h. p. m., retour à Letellier. Visite d'un groupe d'Indiens, dont deux sont confirmés. Le soir, retour à St-Boniface.

— La librairie Beauchemin, de Montréal, vient de mettre en vente une histoire du Canada, de 1847 à 1867, écrite par l'Hon. Joseph Royal.

## LES FRÈRES DE LA CROIX DE JÉSUS.

Les premiers Frères de la Croix de Jésus, de Lyon, arrivèrent dans le diocèse en 1903. Ils s'établirent provisoirement à Makinac, où ils passèrent environ une année dans un genre d'occupations qui n'était pas celui de leur vocation. Ces débuts furent très pénibles, et les bons Frères eurent beaucoup à souffrir. Sur ces entrefaites, Messieurs les curés de St-Jean-Baptiste et de St-Pierre-Jolys demandèrent des Frères à S. G. Mgr l'Archevêque, qui saisit cette occasion providentielle pour remettre les Frères de Makinac dans leur vocation de Frères enseignants. Une difficulté surgissait naturellement; les nouveaux Frères ne connaissaient pas encore la langue anglaise. Néanmoins, confiant dans leur zèle et leur dévouement, Mgr l'Archevêque passa outre et Messieurs les curés acquiescèrent aux désirs de Sa Grandeur. L'événement justifia pleinement cette confiance. Ce sont ces débuts et l'œuvre accomplie dans ces deux paroisses que retracent les extraits suivants de l'adresse présentée par le T. H. Frère Firmin, supérieur général, à S. G. Mgr l'Archevêque lors de la visite pastorale à St-Jean-Baptiste:

MONSEIGNEUR,

L'heureuse circonstance qui est la cause de votre présence au milieu de nous aujourd'hui est en quelque sorte le prélude du développement de notre Communauté dans ce pays, comme aussi de celui des œuvres qui en sont le but.

Au commencement de la persécution en France, au moment surtout où il fallut prendre la détermination de quitter notre patrie, si chère cependant, nous eûmes bien quelque hésitation pour venir si loin, dans une contrée et au milieu d'un peuple dont nous n'avions guère entendu parler à Lyon que par les *Annales de la Propagation de la Foi*. En temps ordinaire, nous n'eussions jamais songé au Manitoba pour nous y installer, et bien moins encore à St-Jean-Baptiste et à St-Pierre.

Dieu, je me plais à le reconnaître, avait ses desseins sur notre institut, celui de sa Croix, en butte à la violence de la persécution en France. Pour nous sauver du naufrage, il fit naître une circonstance fortuite, mais heureuse; il nous donna aussi le courage de la saisir et de traverser l'Océan pour continuer au Canada l'éducation de la jeunesse.

Un peu plus tard, l'ordre du départ fut donné par Combes, dont un commissaire de police eut la pénible mission de me remettre lui-même le triste document.

A ce moment plein d'angoisse, je connaissais déjà le Canada pour y être venu l'année précédente; et plusieurs fois alors j'avais conféré avec Votre Grandeur pour notre établissement dans le dio-

cèse de St-Boniface. Vous m'accueillîtes alors, ( je me le rappellerai toute ma vie, ) avec l'affection et la bienveillance du meilleur des pères; avec une légère fermeté aussi dans le traité que nous fîmes alors au sujet de l'œuvre de St-Joseph à Makinac: c'était dans l'ordre des choses. En cette circonstance, solennelle pour moi, j'ai senti le tact admirable de l'administrateur consommé qui pèse toutes choses et qui n'accorde que ce qu'il veut. Quelques temps plus tard, mes frères vinrent successivement au Canada et au Manitoba à mesure que le persécuteur nous poussait hors de nos demeures dont il allait s'emparer.

Tout fut saisi en effet à cette époque par l'inexorable liquidateur: maisons, propriétés, mobilier, etc. et jusqu'aux fruits de nos vergers et aux légumes de nos jardins.

Par étapes, nous sommes arrivés à reprendre ici l'enseignement de la jeunesse abandonné en France. L'un des moments les plus heureux de ma vie fut celui où j'eus la certitude de prendre possession des deux écoles de St-Pierre-Jolys et de St-Jean-Baptiste. C'est à Votre Grandeur du reste que nous devons d'y avoir si bien réussi.

Voilà cinq années que nous travaillons au bien des enfants qui nous ont été confiés dans ces deux paroisses; je m'y fais l'idée que nous y avons été quelque peu appréciés. L'enseignement de l'anglais fut d'abord pour nous une difficulté très grande, mais l'indulgence de Messieurs les Commissaires, à laquelle je dois rendre hommage, et l'ardeur au travail de mes frères ont résolu cette compromission apparente.

Nous conserverons le meilleur souvenir du sympathique et cordial accueil qui nous a été fait à notre arrivée ici par les Révérends Messieurs Jolys et Filion: leur sympathie et leur bienveillance à notre égard sont au-dessus de tout éloge. Votre Grandeur sait que notre dévouement leur était acquis. Les prêtres des paroisses où nous exercerons notre ministère d'instituteurs peuvent compter également sur toute notre bonne volonté!

Notre confiance en Dieu a toujours été entière et, plus que jamais, nous avons lieu d'espérer en l'avenir, vu les circonstances providentielles qui ont accompagné en exil nos frères demeurés fidèles à leur foi religieuse

DING ! DANG ! DONG !

La procession de la Fête-Dieu a été très imposante. S. G. Mgr l'Archevêque portait le Très Saint Sacrement.

— Un pèlerinage pour Ste-Anne de Beauré est parti de Winnipeg le 15 juin. M. l'abbé Béliveau, organisateur et directeur, les RR. PP. Houle, c. s. v., et Emard, o. m. i., M. le curé Jutras, de Le-

tellier, et M. l'abbé Fyfe accompagnaient les pèlerins, au nombre d'environ quarante.

— Le R. P. Joseph Caron, o. m. i., originaire de St-Charles, Man., était l'un des quinze prêtres ordonnés par S. G. Mgr Duhamel, à Ottawa, le 5 juin, le matin même de sa mort.

— M. le Chanoine F. Adam, curé du Sacré-Cœur, Montréal, était de passage à St-Boniface le 15 juin, en route pour Portland, Orégon.

— Le R. P. Sauner, m. s. c., de South Qu'appelle, a publié dans l'*Action Sociale* du 8 juin un long article sur l'*Avenir du catholicisme dans la Saskatchewan*. Bien que contenant quelques légères inexactitudes cet article est sympathique et fort intéressant.

-- Les Catholiques Allemands de l'Ouest tiendront leur congrès annuel à Winnipeg les 14 et 15 juillet. Celui de l'an dernier a été tenu à Muenster, Sask.

-- Sur un total de \$1 280 517.35 recueillies dans le monde entier pour la Propagation de la Foi en 1908 la France seule a donné \$616 427.37, soit tout près la moitié.

-- MM. les abbés Lambert, curé de St-François de la Beauce, diocèse de Québec, et Goyette, curé de Hemingford, diocèse de Valleyfield, en visite dans l'Ouest, ont été récemment les hôtes de l'archevêché.

— M. l'abbé Sabourin a publié *en brochure* une fort intéressante conférence sur la situation des catholiques ruthènes dans ce diocèse

— Les citoyens de Régina, Sask., appelés à émettre leurs avis sur l'opportunité de la concession d'un site aux Rdes Sœurs Grises pour un hôpital, l'ont accordée par une grande majorité.

— M. l'abbé Metzger remplace temporairement à Pine Wood, Ont., M. l'abbé Giroire, qui va se reposer chez l'un de ses frères aux Etats-Unis.

— La distribution des prix au Collège de St-Boniface a eu lieu le 18 juin au soir. Plusieurs membres du clergé et de nombreux parents y assistaient. La rentrée aura lieu le 1er septembre.

— Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte-rendu de l'inhumation dans la crypte de la nouvelle cathédrale des restes de NN. SS. Provencher, Taché et de leurs compagnons. Nous rendrons compte aussi de la célébration de la St-Jean-Baptiste à St-Boniface.

#### R. I. P.

Rde Sœur Marie-Patrick, née Mary McCabe, des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

— Rde Sœur Pierre d'Alcantara, née Emélie Boyer, des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Oswégo, Orégon.

— Rde Sœur Mechtilde du St-Sacrement, née Marie-Anne Mahon, des Sœurs Grises de la Croix, décédée à Ottawa.